

Feu vert au projet de téléphérique controversé à Jérusalem

6 novembre 2019



Ce projet, dénoncé par les défenseurs de l'environnement, par des architectes et par les Palestiniens de Jérusalem, ne devrait pas être approuvé par un gouvernement de transition, selon ses détracteurs.

Le ministère du Logement a donné son feu vert, le 4 septembre, au projet de téléphérique de Jérusalem, un projet visant à relier le Mur des Lamentations à Jérusalem-Ouest.

Cette décision intervient malgré une enquête urgente diligentée par les opposants au projet envoyée il y a quelques jours au procureur général Avichai Mendelbit dans laquelle ils avancent l'argument selon lequel un projet d'une telle ampleur ne peut pas être approuvé par un gouvernement de transition.

La semaine dernière, le bureau d'Avichai Mendelbit a répondu que la requête allait être étudiée mais dans le même temps, le ministère du Logement a approuvé le projet, qui doit encore recevoir l'approbation du gouvernement. Les opposants ont l'intention de déposer un recours devant la Haute Cour de Justice.

Ce projet soulève l'opposition d'architectes, de résidents palestiniens et de défenseurs de l'environnement qui critiquent les dommages attendus sur le paysage historique de la Vieille Ville. Par ailleurs, ses détracteurs disent que ce projet ne règlera en rien les problèmes de transport et d'accès à la ville. Pourtant, le Comité national de l'infrastructure accélère la cadence et le ministère du Tourisme et l'Autorité de développement de Jérusalem appuient le dossier.

La ligne de téléphérique de 1,4 km partira de l'ancienne gare de Jérusalem, traversera les quartiers d'Abou Tor et la vallée de Hinnom, avant de faire escale au Mont Sion et de là, jusqu'à son dernier arrêt, le centre d'accueil de Kedem à Silwan. Depuis le centre de Kedem, les visiteurs se rendront à pied au Mur des Lamentations.

Selon le ministère du Logement dirigé par le ministre des Finances Moshe Kahlon, le téléphérique complètera le système de transport public et rendra la Vieille Ville plus accessible, en évitant à des dizaines de bus de touristes d'entrer dans cette zone, comme chaque jour actuellement. Chaque wagon pourra transporter 73 passagers à la fois, soit un total de 3 000 passagers par heure.

A propos de la décision d'approuver le projet, Kahlon a déclaré :

« Le Mur des Lamentations n'est pas assez accessible à un large public. Nous avons attendu 2 000 ans pour y revenir, il est impossible qu'un trafic intense empêche des milliers de personnes d'y aller, de prier et de prendre part aux cérémonies militaires et nationales qui s'y déroulent. »

Le ministre des Affaires de Jérusalem Ze'ev Elkin qualifie ce projet de « projet stratégique pour promouvoir le tourisme dans le sud-est de la Vieille Ville. Petit à petit, nous transformons une vision en réalité et bientôt, le Mur des Lamentations comme d'autres sites importants de la Vieille Ville seront devenus plus accessibles. »

Les opposants mettent en garde contre les dégâts causés à la Vieille Ville

Les détracteurs du projet soutiennent que le tracé de cette ligne aérienne va gâcher la Vieille Ville de Jérusalem et renforcer la présence juive dans le quartier palestinien de Silwan.

De plus, la communauté karaïte refuse la demande de l'Autorité pour le développement de Jérusalem de construire le téléphérique au-dessus de l'ancien cimetière de la vallée de Hinnom. Cette communauté ne reconnaît que la Bible hébraïque, écrite, et refuse la loi orale, consignée dans le Talmud [NDT : en cela, elle s'oppose au judaïsme rabbinique].

Par ailleurs, selon la tradition orthodoxe, les Juifs kohanim – descendants de prêtres – ne sont pas autorisés à pénétrer dans les cimetières et on s'attend à ce que les autorités rabbiniques interdisent l'usage du téléphérique parce que la ligne passera au-dessus d'un lieu de sépultures karaïte non couvert. Un avertissement devrait être placé à l'entrée des wagons, recommandant aux kohanim de se conformer strictement aux lois en vigueur et de trouver d'autres moyens d'atteindre le Mur des Lamentations.

L'avocat Eitay Mack qui représente Emek Shaveh, une ONG israélienne opposée au projet, a écrit à Mendelbit en juillet dernier pour exiger que la décision soit suspendue jusqu'à la formation d'un gouvernement ce à quoi le bureau du procureur général a répondu que le plan serait présenté aux autorités compétentes du ministère de la Justice avant d'être approuvé.

Le 31 octobre dernier, Eitay Mack a de nouveau alerté contre l'avancée du dossier sous un gouvernement de transition : « *Il n'y a pas l'ombre d'un doute qu'avoir ce débat et approuver ce projet en ce moment sera*

perçu par l'opinion publique comme l'expression de considérations étrangères qui vont coûter des millions de shekels aux contribuables israéliens. »

Nir Hasson, Haaretz

Traduit par l'AFPS

Lire aussi : <https://www.haaretz.com/israel-news...>

- **Emplacement :** Vous êtes ici : Accueil > Agir > Campagnes > Made in illegality - Stop aux relations économiques de la France avec les colonies israéliennes >
- **Adresse de cet article :**
<https://stopcolonies.fr/Feu-vert-au-projet-de-telepherique-controverse-a-Jerusalem>